

<http://stisi-pro.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1062>



**- Arrêté du 28 août 2020 fixant
les modalités complémentaires
d'évaluation et de titularisation
de certains personnels
NOUVEAU
relevant du ministère chargé
de l'éducation lauréats de la
session 2020 des concours**

Date de mise en ligne : dimanche 30 août 2020

- Personnels | Formations - Informations des Personnels - * Enseignants Stagiaires -

Copyright © S.T.I. Sciences Industrielles Voie Professionnelle - Tous droits

réservés

J.O.R.F. N° 0212 du 30 Août 2020